



GÎTE EMERAUDE

Simone Astrid et Bernard GHEYSENS
67 rue de l'école Champenay
67420 PLAINE

Tél : 06 22 71 61 06 / 03 88 47 66 13
emeraude67abg@laposte.net
[www. lartenciel.fr](http://www.lartenciel.fr)

ETAT DESCRIPTIF ET CONDITIONS DE LOCATION DU GÎTE

Appartement indépendant avec jardin dans une ferme rénovée occupé partiellement par les propriétaires. Date de construction :1846. Rénovation récente : 2017
Classé Meublé de Tourisme ***
Situé à 4 km de la gare la plus proche (St Blaise la Roche)
Villes les plus proches: SCHIRMECK (10km) MOLSHEIM (40 km) St DIE (30 km)

Environnement de moyenne montagne, calme.

Chauffage: pompe à chaleur air-eau

Electricité : 220Volts

Eau Chaude et Eau froide

Très bonne isolation

Accès au WI FI gratuit

Il n'y a pas de téléphone

Acceptons les animaux domestiques (maximum 2) après accord

Parking 2 places gratuit.

SEJOUR : superficie 100m2 au sol comprenant

-une cuisine équipée (lave vaisselle-plaque à induction-four-hotte-réfrigérateur -petit congélateur-cafétière-bouilloire) et une batterie de cuisine complète

-un coin repas attenant comprenant une grande table pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes , 2 bancs en chêne massif, 2 chaises alsaciennes, ainsi qu'une chaise haute d'enfant

- en vis à vis une armoire ancienne contenant toute la vaisselle nécessaire pour accueillir 6 à 7 personnes

- une bibliothèque remplie de romans et CD de musique

- un bureau avec une chaise attenante et une lampe d'éclairage

- une ancienne coiffeuse

-une horloge

-un salon comprenant 2 canapés, 2 fauteuils, 1 grande table basse rectangulaire en bois, un large bahut, une télévision et une lampe d'ambiance

-un porte manteau rétro

-un poêle à bois et ses accessoires

-un coffre ancien contenant des couvertures et nécessaires de literie

-un vélo d'appartement

-un meuble bar

-une alcôve à côté de la bibliothèque contenant un lit ancien (130), un dressing et une ancienne machine à coudre servant de desserte, 1 table de nuit et une lampe de chevet

CHAMBRES

-Deux mezzanines surplombant le séjour :

1) chambre 27 m2 :contenant un lit deux places (140) tables de nuit intégrée, 2 lampes de chevet un fauteuil et un dressing

2) chambre 24 m2:contenant deux lits séparés (90x190)avec deux tables de nuits, 2 lampes de chevet et un dressing

-Une chambre complète parentale: 20m2

**comprenant 2 grands lits(1mx2m) 2 tables de nuits, une armoire ancienne, une banquette ancienne et un fauteuil
Grande chambre qui peut héberger un lit d'enfant
(Un petit lit d'enfant type parapluie est disponible)**

(Les draps sont fournis sans supplément)

SANITAIRES

-WC séparé

-1 salle de Bain commune contenant un lavabo, une douche, une machine à laver

-1 coin rangement contenant un aspirateur, une table à repasser, un fer à repasser

Les produits d'entretien et serviettes de toilette sont fournis sans supplément

ACCES AU JARDIN

Un balcon permet l'accès au jardin équipé d'une table et meubles de jardin

Un barbecue est à disposition

PARKING

2 places de parking sont à disposition gratuitement

WIFI

Un accès WIFI est à disposition gratuitement

RESERVATIONS:

A la signature du contrat de location, la loi prévoit la possibilité d'un délai de rétractation de 14 jours sans pénalités lors d'une réservation anticipée. La location ne sera donc considérée comme effective qu'à la réception de la confirmation de réservation et du versement d'un acompte de 30%.

En cas de réservation tardive le délai de rétractation sera proportionnel à la période souhaitée:

- 30 jours : 8 jours**
- 15 jours : 3 jours**
- 8 jours : 1 jour**
- 3 jours : aucun**

Le règlement du séjour doit être effectué 8 jours avant la date du séjour ou avant la date du séjour , ou au plus tard en cas exceptionnel et avec l'accord des propriétaires lors de l'arrivée en cas de location tardive.

TARIFS:

Pour l'année 2019 il est demandé 140€ la nuitée avec un minimum de 2 nuitées

Semaine: de 800 à 900€

Week-end: de 300 à 400€

Pour un mois complet: 2000€

En période hivernale il est demandé un supplément de 10€ la nuitée ou 50€ la semaine

Un supplément de 30€ est demandé pour un animal

La commune de CHAMPENAY exonère les prestataires du versement de taxe de séjour, il n'y a donc pas de taxe à payer.

Les draps et serviettes sont fournies gratuitement, ainsi que les produits d'entretien de première nécessité

MEDIATION EN CAS DE LITIGE

Conformément au titre premier "Médiation" du livre VI "pour faciliter le règlement des litiges du Code de la Consommation, le Gîte Emeraude a signé une convention avec la société SAS Médiation Solution.

222 chemin de la Bergerie

01800 Saint Jean de Niois

Mail: contact@sasmédiationsolution-conso.fr

Le Gîte est en très bon état.

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

-La durée du séjour : le client signataire du contrat de séjour est conclu pour une durée déterminée et ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

-La réservation: Elle devient ferme après la période de rétractation légale et au versement d'un acompte de 30% du coût du séjour. Un contrat de location en double exemplaire signé sera adressé à Mr ou Mme GHEYSENS 67 rue de l'école Champenay 67420 PLAINE avant la date limite figurant sur le contrat. Un exemplaire sera remis au locataire.

-Le règlement du solde:Le client devra verser le solde de la location due au plus tard au début du séjour. Dès réception du montant dû dans les conditions requises, un mail accusant réception est envoyé au client.

-Inscriptions tardives: En cas d'inscription tardive, la totalité du séjour sera exigée lors de la réservation.

-Arrivée:Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le contrat. En cas d'arrivée tardive ou d'empêchement de dernière minute, le client doit prévenir ses hôtes Mr et Mme GHEYSENS dont l'adresse et le Numéro de téléphone figurent sur le contrat.

- Annulation du fait du client: Le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours après réservation définitive sans pénalités.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de non présentation du client.

Au delà de ce délai, pour annuler une réservation, celle ci doit être notifiée par lettre recommandée, cette annulation entraîne la retenue de frais selon la période à laquelle elle intervient.

- | | |
|--|-------------------------------------|
| -moins de trois jours avant la date du séjour: | 100% du prix du séjour sont retenus |
| -entre la quatrième et le dixième jour: | 60% du prix du séjour sont retenus |
| -entre le onzième et quatorzième jour: | 40% du prix du séjour sont retenus |

- Annulation du fait du prestataire: Si le prestataire était amené à annuler un séjour réservé par un client, il lui sera proposé un séjour de substitution selon les possibilités ou le remboursement de la période choisie. L'annulation sera ainsi notifiée au client par lettre recommandée dans les meilleurs délais à la suite des causes ayant justifié l'annulation du séjour concerné.

-Cession de contrat: Le client peut céder , à prix coûtant, son contrat à condition que le cessionnaire remplit les mêmes conditions que lui. Il en informera le prestataire par lettre recommandée au plus tard 7 jours avant le démarrage de la location.Le client cédant est néanmoins considéré comme seul responsable solidaire au vu du paiement du solde du prix à verser le cas échéant ainsi que d'éventuels frais supplémentaires occasionnés par cette cession.

-Capacité d'hébergement:Le contrat est établi en fonction du nombre de locataires annoncé. Si le nombre de locataires dépasse le nombre convenu, le client s'acquitte de la différence au regard de la capacité d'accueil et après accord du propriétaire.

-Animaux: Les animaux domestiques (chien-chat) sont acceptés dans la limite de 2. Un supplément de 30€ par animal sera demandé.

-Assurances: Le prestataire invite le client à vérifier auprès de son assurance individuelle s'il bénéficie d' **une assurance villégiature** ou ponctuellement d'y souscrire pour se protéger d'éventuels litiges.

-Etat des lieux: A l'arrivée un état des lieux sera effectué en commun. Le ménage et la taxe de séjour sont intégrés au prix du séjour. Ceci n'exonère pas le client d'entretenir le gîte durant le séjour.

-Caution:Une caution de 200€ sera demandée à l'arrivée du client. Ce dépôt vise à couvrir les éventuelles dégradations pouvant être imputées au locataire.La caution sera restituée au client déduction faite des éventuels frais de remise en état des lieux et/ou de la valeur du matériel manquant ou détérioré en accord avec les parties après le séjour.

-Taxe de Séjour: Les gîtes de la commune de Plaine sont exonérés du versement d'une taxe de séjour

-Charges: Toutes les charges (eau-électricité-ménage-impôts locaux-fournitures de draps et de serviettes de toilette)sont incluses dans le prix de la location (excepté le chauffage en période hivernale pour un montant de 10€ par jour ou 50€ par semaine).

-Réclamations: Toute réclamation doit être effectuée par lettre recommandée auprès des prestataires du Gîte « Emeraude ».

-Litiges :En cas de litige n'ayant pas trouvé de résolution amiable, le client peut saisir le médiateur de la consommation compétent :
Madame Eliane SIMON SAS MEDIATION
222 chemin de la Bergerie 01800 Saint Jean de Nost

04 82 53 93 06

Mail: contact@sasmédiationsolution-conso.fr